

14 au 16 janvier 2017 revue thématique DD \_\_\_\_\_ 2

14 au 16 janvier 2017 revue de presse \_\_\_\_\_ 6

environnement

14 JAN. 2017

## Les ballastières dépolluées



Ces lacs artificiels contiennent 5000 tonnes de nitrocellulose.

Le Premier ministre Bernard Cazeneuve n'a pas seulement concrétisé le soutien de l'État aux projets de transports de la Métropole, hier, il a aussi annoncé le déblocage d'un vieux dossier, pour lequel les municipalités, toutes tendances politiques confondues, se sont battues: la dépollution des ballastières, ces lacs artificiels qui contiennent 5 000 tonnes de poudre à deux pas de l'Oncopole aujourd'hui urbanisé. «J'ai demandé au ministre de la Défense (propriétaire du site, Ndlr) d'engager les travaux de dépollution d'ici 2022», a annoncé Bernard Cazeneuve. Malgré de récentes demandes répétées des collectivités, le dossier, vieux de 15 ans, était resté au point mort depuis deux ans.

14 JAN. 2017

## Pacte Etat-Métropole: le soutien à la troisième ligne de métro

► L'essentiel

Le pacte signé hier à Toulouse entre l'Etat et la Métropole, en présence du Premier Ministre, Bernard Cazeneuve, est un engagement pour favoriser les projets de transports en commun, comme la 3<sup>e</sup> ligne de métro et le téléphérique.

**L**a nouvelle alliance entre l'Etat et les Métropoles, ces quinze agglomérations qui rassemblent 39% de la population et produisent la moitié de la richesse nationale, a été scellée hier, pour Toulouse Métropole et ses 37 communes, par Bernard Cazeneuve, Premier Ministre, Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités locales, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, et Pascal Mailhos, préfet de région.

Cosigné dans la Ville rose, arche Maréno, en début d'après-midi, en présence de Carole Delga, présidente de la région, Georges Méric, président du département, des parlementaires et maires des communes, le «pacte Etat-Métropole pour l'innovation» consacre «l'union des forces», pour reprendre la thématique développée par Bernard Cazeneuve, entre l'Etat et ces jeunes collectivités.

L'impulsion avait été donnée le 6 juillet, à Lyon, dans le cadre d'un accord rassemblant toutes les Métropoles sous la bannière de France urbaine, l'association présidée par le maire de Toulouse.



De g. à d.: Jean-Michel Baylet, Bernard Cazeneuve, Jean-Luc Moudenc et Pascal Mailhos ont signé hier à Toulouse le pacte Etat-Métropole. / Photo DDM Michel Viala

Jean-Luc Moudenc, a-t-il dit, veut, en Haute-Garonne, comme avec Montpellier, la région ou avec l'Etat, «réunir pour innover» et cela, «au-delà des clivages politiques». Le Premier ministre a loué la méthode: «Trouver les compromis les plus solides: notre pays a besoin de cultiver cet esprit.»

### Coup d'accélérateur

Concrètement, le pacte apporte à la Métropole des moyens non négligeables pour ses projets de transports, la thématique choisie ici. La troisième ligne de métro, le téléphérique de Paul-Sabatier à l'Oncopole et le doublement de la ca-

pacité de la ligne A, trois infrastructures majeures, vont d'abord bénéficier de crédits d'un montant de 8,8 millions d'euros, de même que l'étude sur l'en-gorgement du périphérique et la LGV. Au-delà de ce montant, qui reste il est vrai modeste, l'Etat mobilise ses administrations sur ces sujets et les innovations potentielles. Ce qui peut aussi permettre d'accélérer les projets. La 3<sup>e</sup> ligne de métro peut par ailleurs accéder aux financements proposés par l'Etat dans le cadre de son appel à projets dont l'échéance a été prolongée d'un an, a annoncé Bernard Cazeneuve. Le pacte contient également la possibilité

### TRANSPORTS: VERS UN NOUVEAU FINANCEMENT

Comment financer de grandes infrastructures de transports en commun, comme la 3<sup>e</sup> ligne de métro de Toulouse, estimée à 2,1 milliards d'euros? La société du Grand Paris bénéficie, entre autres, pour son vaste métro circulaire, de recettes fiscales supplémentaires qui s'appuient sur l'activité économique promise par ces projets, notamment une fraction de la taxe locale sur les bureaux. La loi pourrait-elle donner le droit aux métropoles, particulièrement celle de Toulouse, de bénéficier d'un tel atout? Des discussions vont rapidement s'engager sur ce sujet-là. C'est une ouverture promise par le pacte Etat-Métropole.

d'une évolution législative importante pour le financement des transports (*lire ci-dessus*). L'Etat s'engage donc, aux côtés de la Métropole, en faveur de la 3<sup>e</sup> ligne et de son plan de déplacements. Second volet du pacte, le partage de la croissance avec d'autres territoires. Toulouse Métropole a ainsi choisi de développer une coopération avec Les Portes de Gascogne, un territoire rural du Gers qui rassemble 160 communes. Le Premier ministre, qui a prévu de rassembler les Métropoles en mars, a ensuite rendu visite à vingt entreprises innovantes rassemblées au conseil régional.

Jean-Noël Gros

# Aujourd'hui en France

[www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)

16 JAN. 2017



## Circulation alternée... dans les couloirs de bus

*Lyon teste pendant trois mois  
un nouveau partage de la voirie.*

« **LE PRINCIPE** est de partager l'espace de façon temporaire », résume Martial Passy, vice-président de la Métropole de Lyon (Rhône), chargé des déplacements. Avenue Lacassagne, une nouvelle signalétique réserve tour à tour la voirie aux bus puis aux autres véhicules. Au sol, un fléchage lumineux par leds indique en rouge aux automobilistes que c'est aux bus de passer. Un panneau lumineux indique ensuite aux voitures que la voie est libre pour elles.

### DÉSENGORGER LES CENTRES-VILLES

L'objectif de cette nouvelle organisation du trafic est de permettre de réduire les

temps de parcours des transports en commun, y compris aux carrefours, de leur assurer plus de fiabilité et de régularité, tout en évitant de bloquer une voirie pour leur usage unique. Et donc de désengorger les centres-villes.

Si l'expérimentation – qui est une première en France mais a déjà été testée à Melbourne (Australie) et Lisbonne (Portugal) – se révèle concluante (les résultats sont attendus pour septembre), le principe sera étendu à une quinzaine de voiries de Lyon. Elle devrait aussi faire école dans les grandes villes de France qui ont déjà manifesté leur intérêt pour l'expérience lyonnaise. **CATHERINE LAGRANGE**



Lyon (Rhône), jeudi. La nouvelle signalétique indique si c'est aux bus de passer ou si les voitures peuvent emprunter le couloir.

PHOTOGRAPHIE : STEPHANE GUICHON / LE PROGRES / MAXPPP

# Aujourd'hui en France

16 JAN. 2017

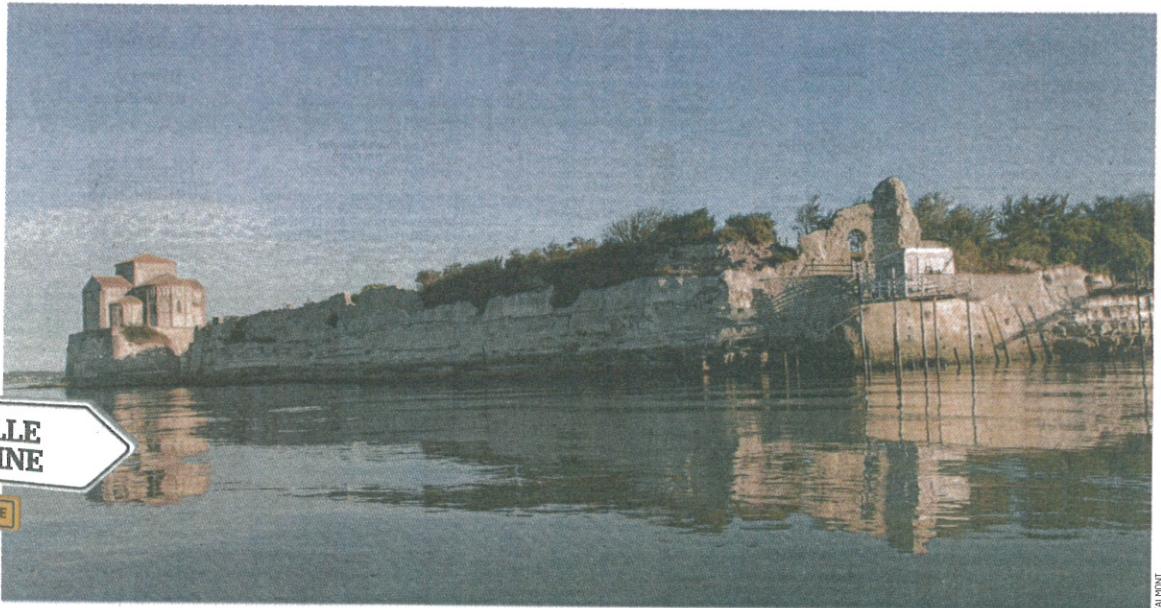
LUNDI 16 JANVIER 2017

16

EN RÉGIONS 24 HEURES

@le\_Parisien

Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime), l'un des plus beaux villages de France, et sa petite église romane du XII<sup>e</sup> siècle, dotée d'une superbe acoustique, menacent de s'effondrer dans les flots avec la falaise de calcaire sur laquelle ils sont bâties.



TALMONT

## Il faut sauver Talmont de l'érosion

Stéphane Loth, le maire de Talmont-sur-Gironde, l'un des plus beaux villages de France, appelle à l'aide : il faudrait créer une digue entre la mer et les falaises, un chantier évalué à 1,2 M€.

PAR DENIS GRANJOU



**SI PERSONNE** ne nous aide, on court à la catastrophe ! » C'est un véritable cri d'alarme que lance Stéphane Loth, le maire de Talmont-sur-Gironde. Son village médiéval de 107 habitants construit sur une falaise de calcaire à la pointe de l'estuaire de la Gironde est directement menacé par l'érosion : « J'essaie d'alerter les autorités depuis plus de deux ans sur le danger. La falaise peut s'écrouler à tout moment, mais personne n'est encore intervenu et le risque est de plus en plus important », explique-t-il en montrant la pro-

menade des remparts qui font face au bras de mer.

La petite église romane construite au XII<sup>e</sup> siècle qui domine l'océan Atlantique est également en grand péril. « Nous pouvons encore y accéder sans problème, mais j'ai dû interdire certains passages un peu plus loin avec des panneaux et des barrières car la mer a tellement grignoté le calcaire que, lorsque vous êtes en haut, c'est quasi-méme le vide sous vos pieds », déplore l'élu.

Malgré sa petite superficie, Talmont-sur-Gironde, qui fait partie des plus beaux villages de France, reçoit chaque année près de 500 000 visiteurs. Un

paramètre à ne pas négliger pour le maire : « Nous sommes le troisième point touristique de la Charente-Maritime derrière l'aquarium de La Rochelle et le zoo de La Palmyre, à Royan. Si nous devons interdire totalement l'accès aux remparts, c'est toute l'économie de notre village qui sera touchée. »

« LORSQUE VOUS ÊTES EN HAUT, C'EST QUASIMENT LE VIDE SOUS VOS PIEDS »

STÉPHANE LOTH, LE MAIRE DE  
TALMONT-SUR-GIRONDE

Quatre maisons utilisées comme gîtes ruraux sont en première ligne juste devant les

remparts et Stéphane Loth ne sait pas encore si elles pourront accueillir du public en juillet et en août : « Nous ne voulons absolument pas faire dans le catastrophisme, mais quand je regarde les drames qui peuvent avoir lieu dans d'autres communes, je vais tout faire pour éviter cela. Si je dois fermer, je prendrai la décision sans hésiter. Le problème, c'est que nous avons l'impression de ne pas être entendus et l'addition des travaux à entreprendre d'urgence ne cesse de s'accroître. »

Pour l'élu, le chantier devrait coûter 1,2 M€. L'objectif est d'essayer de créer une digue entre la mer et les falaises pour

limiter au maximum l'érosion. La municipalité de Talmont-sur-Gironde n'exclut pas de lancer une grande campagne de financement participatif sur Internet.

En attendant, une réunion sera organisée à la préfecture de Charente-Maritime dans les prochains jours, au moment où les parlementaires examinent une proposition de loi sur la protection des 20 000 km du littoral français confrontés à une érosion quasi galopante. Le ministère de l'Ecologie évoque pour illustrer ce phénomène la disparition d'une surface équivalente de 3 100 terrains de rugby depuis cinquante ans...

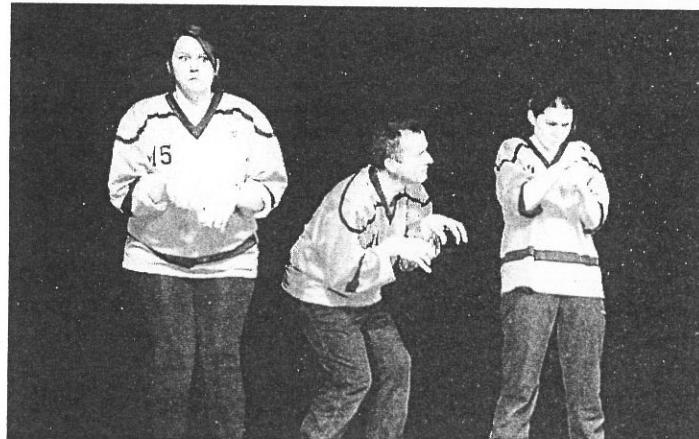
**SAINT-JEAN**

14 JAN. 2017

## Des matchs d'improvisation à Palumbo

La MJC de Saint-Jean propose à tous et à toutes une soirée placée sous le signe du rire. Il s'agit de « Match d'impros » qui auront lieu samedi 21 janvier prochain sur la scène de l'espace Palumbo.

Un match d'improvisation, ce sont deux équipes de quatre ou dix joueurs-acteurs qui s'affrontent, comme sur un ring, autour d'un même thème donné au dernier moment. La durée de l'improvisation théâtrale peut durer de 45 secondes à 5 minutes, et c'est généralement très drôle. Un arbitre veille au respect du règlement. Et il n'est jamais commode de



Le spectacle est une cocasse improvisation pour faire rire./Photo DDM.

s'y tenir. Il faut également noter qu'à l'espace Palumbo, un musicien encourage les acteurs avec sa musique. Il anime les temps de préparation lors des improvisations.

Cette année, ce sont deux matchs d'improvisations qui sont au programme du 21 janvier. À 19 h 30 ce sera un match inter-collèges suivi, à 21 heures, de celui de Toulouse contre Besançon.

« Venez encourager, applaudir ou huser ces comédiens qui enflammeront l'ambiance de Palumbo ! », se réjouit-on à la MJC avant d'ajouter : « Ce sera comme les autres années des moments de bonne humeur assurée, de situations cocasses, et surtout de rires au rendez-vous de cet échange d'improvisations sans limites ». Tarifs : 5 € / 3 €.

**SAINT-JEAN**

16 JAN. 2017

### Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira lundi 30 janvier prochain, à 18 heures, à l'Espace Palumbo. Tous les Saint-Jean-nais peuvent y assister.

14 JAN. 2017

interview/ Marc Péré, maire

## « La suppression du péage est le choix de la raison »

**l'essentiel ▶**

Le collectif de quatorze maires réclamant la suppression du péage de L'Union, sera reçu par le secrétaire général de la préfecture mercredi 18 janvier. Marc Péré, au nom des élus, répond à nos questions.

### Qu'attendez-vous du rendez-vous avec le préfet ?

Tout d'abord montrer que la démarche est collective. Il est rare que quatorze maires s'unissent autour d'un projet ou d'une proposition. Nous attendons de cette rencontre que le préfet entende nos arguments. Nous sommes porteurs de l'intérêt général. C'est son rôle premier.

### Que proposez-vous depuis le début ?

Ce péage doit être supprimé. C'est une verrou au cœur de la Métropole. Il s'agit là du seul péage intra-urbain que l'on connaisse. Il est en place depuis 24 ans maintenant. En 24 ans, le développement urbain aux alentours en a fait un verrou, à la fois pour les habitants du secteur mais également pour le développement économique.

### L'idée avancée par le ministère de faire payer les collectivités locales est-elle à balayer totalement selon vous ?

En 2005, les ASF ont été totalement privatisées et vendues pour 15 milliards d'euros par l'État. C'est l'État qui a encaissé l'argent. Il ne serait donc pas illogique que l'État participe au rachat aujourd'hui.

### Précisément, quelles sont les zones économiques impactées par ce péage ?

Une zone très étendue et en développement : Gramont, Montredon, la partie nord de Balma. Cette zone est pratiquement inaccessible le matin, notamment via la sortie 15 de la rocade. Le flux de voitures provenant de la route de Lavaur pourrait être dévié vers cette portion d'autoroute de 2 km. Si le péage n'est pas supprimé, il faudra bientôt investir des millions pour aménager la partie de la route de Lavaur qui va de Montrabé au métro Gramont. C'est donc un choix économiquement rentable pour tous.

### Si les réponses n'arrivent pas, quelles solutions envisagez-vous ?



Marc Péré : « Il n'est pas illogique que l'État participe à la destruction du péage ». /Photo DDM, archives.

La suppression de ce péage est le choix de la raison. Nous sommes confiants. Nous interpellerez bientôt les candidats aux élections présidentielles pour qu'ils s'engagent sur cette suppression.

### Après 14 ans de combat, la lassitude ne gagne-t-elle pas du terrain ?

Le mouvement se renforce. Les maires des communes avoisinantes se fédèrent. Toulouse Métropole et le Conseil départemental ont voté un vœu pour la suppression de ce péage. La pression converge. La clé sera la mobilisation citoyenne que nous organiserons si les échanges institutionnels ne suffisent pas. Il n'y a pas de place pour la lassitude dans les combats justes.

**Propos recueillis  
par Emmanuel Haillot**

## SAINT-JEAN

Course à pied

### Les Pieds Lurons sont givrés !



Le départ du 21 km



Gilles Boursin, président des Pieds Lurons, avec Sylvie Brousse et sa chienne Leïa



Fin de la première course de l'année!

C'est reparti pour un tour ! Les Pieds Lurons ont fait leur rentrée dimanche 8 janvier sur le Trail des Coteaux Bellevue organisé par les Zinzins des Coteaux. Ce trail, qui se déroule en grande partie sur les chemins forestiers autour de Pechbonnieu et Saint-Loup Cammas, réputé pour être habituellement extrêmement boueux, a failli cette année à sa réputation : c'est le givre qui a remplacé la boue, rendant le parcours toujours aussi glis-

sant. Mais la dizaine de Pieds Lurons engagés sur les deux distances (12 et 21 km) ont apprécié cette nouveauté qui n'a pas nui à leurs performances ! Des 1h11 de Philippe Breton sur le 12 km, aux 1h30 de Sylvie Brousse et sa chienne Leïa, ou encore aux 2h31 de Nathalie Robert sur le 21 km (2ème Vétéran Femme), chacun a terminé la course heureux de cette belle matinée qui les a mis sur orbite pour 2017.

FG31

14 JAN. 2017

## SAINT-JEAN

Soirée théâtre impro avec la MJC

### Match d'impro

Samedi 21 janvier à partir de 19h, la MJC organise deux matchs d'improvisation théâtrale. Premier match à 19h avec des collégiens de la région toulousaine ; à 21h, match entre une équipe toulousaine et une équipe de Besançon. De l'action, du rire, des surprises... une soirée à ne pas manquer ! Prix d'entrée : 5 E (tarif réduit : 3 E). Possibilité de restauration sur place, sur réservation auprès de la MJC : 05 61 37 63 11 ou mjcstjean@free.fr

FG31

Dans les cantines saint-jeannaises

### Fin des menus papiers

Le papier n'a plus la cote ! Vous pouvez désormais retrouver les informations cantine (menus, conseils, recettes...) sur votre smartphone, en téléchargeant l'application [villedesaintjean.apimobile.fr](http://villedesaintjean.apimobile.fr).

Les menus version papier

ne sont donc plus distribués. Pour les parents ne disposant pas d'un smartphone, les menus sont toujours consultables sur le site internet de la ville et sur le kiosque familles. Ils continueront aussi à être affichés devant chaque école.

FG31

14 JAN. 2017

Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne

## Cérémonie des vœux au personnel du SDEHG

La cérémonie des vœux du Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) s'est déroulée le mardi 10 janvier 2017 en présence des élus membres du bureau et du personnel. Cette année, le Président Pierre Izard a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à trois agents. Guy Lacan (technicien chargé d'affaires) a été récompensé pour 35 années de service par une médaille échelon or. Florence Gasc (gestionnaire des ressources internes) et Valérie Pompadou (assistante comptable) ont été récompensées par une médaille échelon argent pour 20 années de service. Après le discours du directeur, Patrick Caseilles, sur le thème des évolutions technologiques en matière d'éclairage public, l'allocution du Président Pierre Izard a porté sur les réalisations du SDEHG en 2016 et les nouveaux projets pour 2017.

Premières bornes de recharge pour véhicules électriques

D'ici fin 2017, 100 bornes de recharge pour véhicules électriques seront déployées par le SDEHG sur le territoire de la Haute-Garonne. Ce projet est financé à 50% par les Investissements d'Avenir confiés à



Florence Gasc, Patrick Caseilles (directeur), Pierre Izard (Président), Valérie Pompadou, Guy Lacan

l'Ademe, à 35% par le SDEHG et à 15% par les communes. Durant le dernier trimestre 2016, 3 bornes de recharge ont été mises en service par le SDEHG : à Frouzins, Saint-Gaudens et Grenade. Les prochaines bornes mises en service concerteront les communes de Cintegabelle, Lanta, Montastruc-la-Conseillère, Rieumes et Vilfranche-de-Lauragais.

### Objectif 50% d'économie d'énergie pour la rénovation de l'éclairage public

« Notre objectif d'atteindre au moins 50% d'économie d'énergie lors de la rénovation de l'éclairage est atteint, et cela sans couper l'éclairage la nuit. L'extinction totale de l'éclairage public n'est pas la meilleure solution. Les technologies en matière d'éclairage urbain ont évolué et il est désormais possible

d'adapter l'éclairage aux besoins des usagers tout en réalisant des économies d'énergie et en préservant l'environnement », explique Pierre Izard, le Président. Pour rappel, le taux de subvention du SDEHG pour les projets de rénovation de l'éclairage a été porté à 80% en 2016.

### De nouveaux projets pour le Syndicat en 2017

Courant 2016, le SDEHG a recensé les besoins des com-

munes en matière de diagnostics énergétiques des bâtiments communaux. 100 communes ont souhaité participer au programme de diagnostics lancé par le SDEHG. Au total, ce sont 190 bâtiments qui vont être diagnostiqués durant le 1er semestre de l'année 2017. Afin de favoriser le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la Haute-Garonne, le bureau du SDEHG a décidé d'autori-

ser la pose de réseaux de communications électriques sur les supports du réseau aérien de distribution d'électricité. Dans le cadre de la modification des statuts et du développement des compétences du Syndicat, 316 communes ont transféré au SDEHG leur compétence relative à la gestion de réseaux de chaleur.

15 JAN. 2017

nord-est

## CASTELMAUROU

# Mediator : « Ça c'est passé exactement comme dans le film ! »

**► l'essentiel**

Irène Frachon sera, dimanche prochain, l'invitée du Méliès, à Castelmaurou. C'est elle qui a inspiré le film La Fille de Brest, d'Emmanuelle Bercot, projeté ce jour-là. Nous lui avons posé quelques questions.

### Quel « rôle » avez-vous joué pour le film d'Emmanuelle Bercot ?

J'ai été contactée dès 2011 par les productrices de Haut et Court qui, avec Emmanuelle Bercot comme réalisatrice, me proposaient d'acheter les droits de mon livre paru en juin 2010 pour l'adapter au cinéma. C'est finalement la proposition la plus intéressante que j'ai reçue parmi de nombreuses autres, ce qui d'ailleurs ne me surprenait pas car j'ai vécu cette histoire comme un mauvais polar : sérieux du projet, engagement de la boîte de production, cinéma, « cash » de Bercot, elle-même fille d'un chirurgien cardiaque, bonne proposition financière exclusivement dédiée à la défense des patients.

### Quels ont été les moments forts lors du tournage ?

C'était parfois surréaliste... le tournage se déroulait exactement là où l'enquête s'est passée, là où je travaillais et où travaillaient mes collègues : bureaux, bloc opératoire, morgue... Il a fallu se coordonner avec l'équipe de tournage. Et on a « vu double » pendant plusieurs semaines : l'actrice Sidse donnait une consultation avec une fausse malade dans mon bureau de consultation pendant que j'en empruntais un autre pour voir un vrai malade ! C'était une sorte de mise en abyme de ma vie d'il y a 5 ans ! Il y avait aussi une vraie complicité



Irène Frachon sera l'invitée du Méliès le 21 janvier. / Photo DR

voire des moments de communion avec toute l'équipe d'Emmanuelle, les acteurs, les techniciens. Ils étaient tous à fond, et parfois émus avec nous.

### Êtes-vous totalement satisfait du résultat ?

J'ai été scotchée par le résultat. J'ai d'abord eu le sentiment que c'est bien comme ça que ça s'est passé, malgré certaines libertés scénaristiques (l'autre personnage principal du film, le professeur Le Bihan n'a jamais eu avec moi les tensions que l'on voit à l'écran par exemple, je ne suis pas danoise et n'ai pas l'habitude de traiter mes collègues de noms d'oiseaux... etc.). Je suis profondément satisfaite du personnage principal de la victime, Corinne. Le

taillé contre l'agence du médicament jusqu'à ce qu'elle soit obligée de compter les morts du Mediator et rendre ces chiffres publics.

### Qu'est-ce qui vous choque le plus dans cette affaire du Mediator ?

C'est surtout l'après Mediator que je peux résumer en deux points : Servier, loin de faire profil bas et tenter de réparer ses terribles dégâts, fait feu de tout bois pour se défausser de ses responsabilités, au civil en indemnisant le moins possible. Et ce sont les mêmes que nous voyons à l'écran qui aujourd'hui

conseillent « Ils ont vraiment été impitoyables face à leurs propres victimes ! Le deuxième

constat plus amer encore est qu'une majorité du corps médical français, notamment une certaine nomenclature, soutient Servier contre les victimes qui sont pourtant leurs patients ! C'est accablant. Il reste heureusement une minorité bienveillante...

### L'affaire du Mediator aura dirigé votre vie pendant un temps. À quel point ?

Oui, et c'est hélas loin d'être ter-

miné. Je défends, aux côtés d'associations de victimes, d'avocats etc. des milliers de victimes maltraitées... Je ne vois pas encore le bout de ce processus terriblement éprouvant pour les victimes et harassant pour leurs défenseurs. À la fin du film, l'actrice se retrouve piégée par un pétillon tournant en sortant de l'aéroport de Brest. Cette image est très forte, elle correspond à mon quotidien encore aujourd'hui.

### Quelles ont été les autres retombées de votre livre ?

Tout ce qu'on a vu depuis : le processus d'indemnisation des victimes, l'instruction

pénale aujourd'hui close en attente d'un procès, les réformes du médicament et de la sécurité sanitaire, le vote des class actions, la prise de conscience de l'impact des conflits d'intérêts dans le monde de la santé, la notion jusque-là quasi inconnue de lanceur d'alerte et les réflexions menées pour les protéger, etc... Beaucoup reste à faire. Mais le film, outre sa vocation mémorielle a une portée pédagogique importante également.

Propos recueillis par Emmanuel Haillot

## LE MÉLIÈS TOUJOURS AU COEUR DE L'ACTU

Le cinéma le Méliès organise régulièrement des rencontres avec des personnalités ayant un rapport avec l'actualité cinématographique. Il a ainsi reçu toute l'équipe du film Le Gang des Antillais de Jean-Claude Barny. Le producteur Sébastien Onomo, la chef opératrice Claude Garnier puis le lendemain les deux réalisateurs du film Willy ter, les jumeaux Boukherma. Un débat a également eu lieu dernièrement autour du film La Sociale. Il recevra prochainement le cinéaste toulousain Éric Cherrière, auteur de Cruel un polar entièrement tourné dans la Ville rose. Une sélection de films sera par la suite proposée dans le cadre du festival Cinélatino.

# ALEP, VUE DU CÔTÉ DONT ON NE PARLE PAS

Pendant quatre ans, les témoignages venus du côté de la ville que tenait le régime sont restés lettre morte face au flot d'informations continu du camp adverse. Un médecin raconte.

PAR MARTINE GOZLAN

C'était vers midi, par une journée étouffante de juillet 2012. Le Dr Mohamed Sabbagh reçoit ses patients dans son cabinet du centre-ville d'Alep. On ne dit pas encore « à l'est » ou « à l'ouest », la bataille vient de commencer. Des quartiers stratégiques sont sous le feu des « rebelles » ou des « terroristes », selon les dénominations adoptées dans l'un et l'autre camp. Le médecin, un rhumatologue de 50 ans qui a exercé plusieurs années dans un grand hôpital parisien, est soucieux. La maison familiale est située au Castello, sur une route stratégique. Depuis quelques jours, les Sabbagh préfèrent dormir dans l'appartement professionnel. Le téléphone

déchire le silence angoissé du cabinet. « Je m'en souviendrai toute ma vie, raconte le médecin, l'interlocuteur s'est présenté très calmement. J'appartiens, m'a-t-il dit, au Djabhat al-Nosra [Front al-Nosra], les voisins m'ont donné votre téléphone. Nous vous avertissons que nous prenons possession de votre maison, nous contrôlons toute la zone, Dieu nous donnera la victoire... » Le Djabhat al-Nosra, organisation djihadiste franchisée Al-Qaida, sera adoubé par Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères, quelques mois plus tard, lors d'un déplacement à Marrakech, en décembre 2012. « Le Front al-Nosra, déclare le diplomate, fait du bon boulot. » Ces propos s'évaporent dans la brume bienveillante qui entoure les hauts faits de ce que

la plupart de nos médias appellent « révolution ». A Marianne, depuis janvier 2012, nous préférons parler de « guerre civile » en citant Fabrice Balanche, chercheur à la Maison de l'Orient. En juin 2012, j'ai recueilli, avec notre confrère Jean-Baptiste Herrera, des témoignages éloquents sur les exactions commises les 26 et 27 mai 2012 dans le village de Houla, entre Homs et Hama : les deux camps se sont livrés à des massacres sur les civils. La part des responsabilités est aussi lourde d'un côté que de l'autre, alors que les « observateurs » ont accusé exclusivement les hommes d'Assad. Puis ils se sont tus, jusqu'à ce que les événements soient effacés par de nouvelles horreurs.

A Alep, Mohamed Sabbagh n'a plus jamais revu la demeure de son





enfance, aujourd’hui détruite. Il a vécu les quatre années de guerre « à l’ouest », mais précise qu’il ne reconnaît pas ce vocabulaire. Pour lui, « Alep est une, il n’y a ni est, ni ouest ». Les souks de la vieille ville, classée par l’Unesco au patrimoine de l’humanité, brûlent depuis le 29 septembre 2012. « Je ne sais pas à qui je dois en vouloir, de l’armée ou des rebelles, mais de toute façon Alep a perdu son âme », nous résument alors (dire Marianne n° 807) un commerçant du souk des abayas. « C’est comme si votre tour Eiffel ou votre cathédrale de Paris s’effondraient ! » Dans le même numéro, nous analysions l’enjeu : « Quel chef de guerre a pris la décision folle de rentrer dans cette vieille ville au cœur de laquelle s’enchevêtrent les civilisations, strate sur strate,

comme à Jérusalem ? Du côté du pouvoir, Bachar a donné l’ordre de “nettoyer” Alep et il l’a encore martelé le 2 octobre, en se rendant lui-même sur place. Du point de vue stratégique, les souks, avec leurs mosquées et leurs caravansérails, offrent une cible de choix. La résistance devait-elle risquer de s’aventurer ? »

## LE FRONT AL-NOSRA

La présence de l’Armée syrienne libre (ASL) justifiait à nos yeux l’emploi du terme « résistance », mais l’ASL fut rapidement submergée par le Front al-Nosra. « Nous avons vécu sous les roquettes et les barils d’explosifs pendant quatre ans, poursuit le Dr Sabbagh. Les Aleppins qui vivaient dans les zones

### Alep est, le 17 DÉCEMBRE 2016

Le Dr Mohamed Sabbagh ne reconnaît pas le vocabulaire qui a divisé sa ville : « Alep est une, il n’y a ni est, ni ouest. » Pourtant la bataille avait fait naître deux entités : l’une à l’est, tenue par les « rebelles » qui se sont révélés être des djihadistes, l’autre à l’ouest, par le régime syrien.

tenues par les « terroristes » et pouvaient encore fuir dans la partie de la ville contrôlée par le régime ont afflué par vagues entières : 44 000 personnes. Ceux qui n’ont pas quitté Alep se sont entassés dans les écoles. J’en ai vu installés sur cinq étages de l’hôpital où j’exerce. Contrairement à ce que l’on croit, Alep est peuplée dans sa totalité de musulmans sunnites, ainsi que de chrétiens. Il n’y a pas de chiites. Je suis moi-même un sunnite non pratiquant. Mais ma belle-sœur est très pratiquante et elle apportait spontanément des repas aux soldats du régime. Pourquoi ? Parce que nous ne voulions pas de la terreur et de la terreur fanatique. Je travaillais entre 2012 et 2013 à l’hôpital universitaire Al-Kindi, jusqu’à ce qu’un attentat aux >

omar sanadiki / reuters

► camions explosifs le détruisent en décembre 2013. » L'hôpital Al-Kindi, ou ce qu'il en reste, tombe aux mains des insurgés : l'événement laisse les commentateurs occidentaux indifférents. La désinformation bat son plein, et des deux côtés, comme dans toute guerre (lire le texte de Jean-François Kahn, p. 45), mais le problème, dans cette tragédie-là, c'est la prise en compte globale d'une seule des deux versions.

## SILENCE INCOMPRÉHENSIBLE

« A notre souffrance de guerre s'ajoutait la guerre des médias, résume Mohamed Sabbagh. Nous n'avons pas du tout compris pourquoi notre vérité était à ce point cachée. Nous étions du côté dont on ne parlait pas. Pourtant, que de témoignages à recueillir ! J'ai reçu dans mon cabinet une patiente qui avait réussi à venir à Alep consulter pour une maladie grave dont je suis un spécialiste. Elle était entièrement voilée, arrivait de Raqqa, qui était fief terroriste [de l'Etat islamique] et voyageait, malgré son âge, avec son père comme tuteur légal. Une autre loi avait cours, comme dans la zone



### UNE MESSE SYMBOLE

Le 25 décembre 2016, les chrétiens d'Alep se sont réapproprié la cathédrale maronite Saint-Elie en y célébrant Noël.

de ma maison natale, et nous n'en voulions pas ! Ils m'ont raconté les horreurs de Raqqa et nous avions des récits venant de notre propre ville, sous contrôle Al-Nosra, qui terrorisaient les habitants. A Paris, on a reçu récemment en héros un certain maire dit d'Alep est, Hasan Brita.

Mais il n'y a jamais eu de maire à Alep est ! »

Le Dr Gérard Bapt, député socialiste de Haute-Garonne (et président du groupe d'amitié France-Syrie), très engagé dans la défense des chrétiens d'Orient, s'est rendu à plusieurs reprises en Syrie

## LE PLAIDOYER DE L'EX-AMBASSADEUR BRITANNIQUE

**M**embre du Parti travailliste, Peter Ford fut l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Damas de 2003 à 2006. Fin décembre, à l'occasion d'un débat sur le siège d'Alep, il exprimait un point de vue qui tranchait alors avec la tonalité générale des médias internationaux sur le sujet. « La diabolisation du régime [de Bachar al-Assad] a pris des proportions grotesques, même pour la fin de ce conflit avec les bus [d'évacuation] verts. Il n'y avait pas de bus verts à Gaza. Il n'y avait pas de bus verts lorsque l'Otan bombardait la Yougoslavie sans merci. Cette campagne

d'Alep [...], ce n'est pas la débâcle de l'humanité, contrairement à ce que prétendent certains, mais la débâcle de la rationalité. Où se trouvent les moindres preuves des prétextes atroces, de Guernica, des massacres, du génocide ? » Les lecteurs du *Guardian*, le quotidien de la gauche « libérale » britannique, n'ont pas dû être surpris plus que cela par la sortie de l'ancien diplomate. A plusieurs reprises il y avait confié ses doutes quant à la stratégie de son pays tout au long de la guerre civile, stratégie, selon lui, « erronée de bout en bout ». En résumé : la faute du gouvernement de



SELON PETER FORD, il est urgent de lever les sanctions qui pèsent sur le régime syrien.

David Cameron, et aujourd'hui de Theresa May, est de s'accrocher encore à une chimère, en l'occurrence l'existence d'une pseudo-révolution « modérée » et « démocratique » capable de prendre le dessus sur Bachar al-Assad. « Avoir fait de l'élimination de ce dernier

un préambule à toute autre initiative est une folie et montre que nos dirigeants ont perdu tout sens de la réalité », martèle-t-il depuis des mois. Pour Peter Ford, il est temps de venir vraiment en aide au peuple syrien en levant les sanctions qui frappent le régime et d'enfin « travailler avec les Russes sur un règlement politique de la situation, qui aurait dû se produire il y a longtemps déjà »... Faute d'avoir entendu le conseil à temps, Britanniques et Français pèseront peu sur la sortie de crise, espérant avoir encore une certaine influence sur celle toujours en cours en Irak. ■ A.L.

ces dernières années. Il prépare un voyage à Alep pour enquêter sur la situation humanitaire avec un groupe de confrères. « Effectivement, confirme-t-il, si on a donné ce qualificatif et cette fonction à Hasan Brita, c'est que cet homme a été désigné par Al-Nosra... Alep symbolise le drame syrien. Pourquoi n'a-t-on jamais parlé dans les grands médias des morts d'Alep ouest ? Même l'Observatoire syrien des droits de l'homme [source très contestée, tenue à Londres par l'opposition] a donné 200 victimes lors de la dernière bataille du côté ouest. Un an plus tôt, je me souviens d'une photo d'une religieuse du carmel d'Alep examinant un Scud tombé dans le jardin du couvent. » Le Dr Sabbagh, lui, évoque les semaines récentes, en plein assaut russe, peu avant qu'il ne quitte la ville par une route sécurisée (la grande route Alep-Damas était piégée) pour gagner la capitale puis Beyrouth, afin de se rendre au congrès international de rhumatologie qui s'est tenu à Paris fin décembre. « La clinique Saint-Louis, où je travaille, est tenue par des sœurs. Elles avaient tellement souffert de voir arriver les morts qu'elles se disaient prêtes à prendre les armes ! »

Un dernier mot, terrible, avant que le médecin ne reparte à Alep, prêt, dit-il, à reconstruire sa maison et tout ce qui a été détruit : « Pendant la dernière bataille, nous avions peur quand on n'entendait pas l'aviation bombarder. Que se passait-il ? Les terroristes allaient-ils gagner ? » Des phrases insoutenables, sans doute, pour ceux qui, accusent notre confrère Robert Fisk, grand reporter de l'*Independent*, « ont volontairement ignoré le comportement des rebelles d'Alep ». Fisk a recueilli les récits de familles musulmanes fuyant Alep est. Les djihadistes, écrit-il le 13 décembre, avaient « fermé les écoles et placé des armes à proximité des hôpitaux, exécutant ceux qui tentaient de traverser la ligne de front »... Depuis, la guerre a cessé, au moins à Alep. Il est temps d'écouter ceux qu'on ne voulait pas entendre. ■ M.G.

#### RÉALITÉ(S) ?

En 2013, une attaque rebelle dirigée contre l'université située dans Alep ouest a été sciemment imputée à l'armée du régime syrien par les médias. Les rebelles se devaient d'être exemplaires.

# VOUS AVEZ DIT POSTVÉRITÉ ?

**Convenait-il de plier totalement, comme on l'a fait, le réel à une vision manichéenne que rien de dérangeant ne devait brouiller ? L'approche journalistique devait-elle à ce point se transformer en approche ultramilitante ? PAR JEAN-FRANÇOIS KAHN**

**L**es médias russes, et naturellement syriens, ainsi que les sites d'information « poutinophiles » diffusent des interviews d'habitants d'Alep est qui dénoncent, en termes parfois apocalyptiques, l'oppression qu'ils auraient subie sous la coupe des rebelles présentés par eux comme autant d'islamistes extrémistes. De tels témoignages triés sur le volet, de la part d'habitants qui ont tout intérêt à en remettre pour complaire aux vainqueurs, surtout si ce sont les vainqueurs qui les interrogent, ne sont objectivement pas fiables.

Une question nous taraude, cependant, de plus en plus : pourquoi nos grands médias français

indépendants ne contrecarrent-ils pas cette propagande en recueillant, eux aussi, maintenant qu'ils y ont accès, les témoignages de ceux qui ont vécu à Alep sous l'administration rebelle et, à la fin, sous bombardements russes ?

Face à ceux qui, de toute façon, n'entendent et n'écoutent que ce qu'ils ont envie d'entendre et d'écouter, y aurait-il, de notre côté, ceux qui censurent a priori ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre ou n'ont pas envie d'écouter ? Comme deux bulles dans lesquelles on s'enfermerait ?

Aussi respectable et même juste soit-elle, une cause justifie-t-elle que, pour la défendre, on abolisse le réel à partir du moment où il >



hopo / ab / sipa

# FAUT-IL AVOIR PEUR

**Les laboratoires pharmaceutiques et le gouvernement ne cessent de faire la promotion de la vaccination, pour contrer la grippe ou l'hépatite B. Sauf que des centaines de vaccinés subissent de graves dégâts collatéraux : fatigue aiguë, sclérose en plaques... Les risques sont-ils toujours bien mesurés ? Enquête.**

PAR ROZENN LE SAINT

**O**ne prend pas vraiment au sérieux ces grands dormeurs qui n'arrivent jamais à se réveiller et piquent du nez plusieurs fois par jours. Ils sont pourtant atteints de narcolepsie. Cette somnolence excessive s'accompagne souvent de pertes soudaines de tonus musculaire (la cataplexie), parfois liées à l'émotion. Comme cet officier de police judiciaire qui perdait l'usage de ses jambes à chaque fois qu'il interpellait quelqu'un. « C'est une maladie invisible assimilée à la fainéantise », regrette M<sup>e</sup> Charles Joseph-Oudin. Cet avocat de victimes du Mediator a fait de la défense des victimes collatérales du vaccin contre la grippe A(H1N1) son combat.

Un virus injecté peut en effet déclencher une réaction du système immunitaire qui se retourne contre soi : cela a été le cas pour Gaëtanne (1). A 14 ans, elle dort dix-sept heures par jour et gobe 7 g de Xyrem, un éveillant qui contient du GHB, aussi connu sous l'appellation de « drogue du violeur ». « La nuit, ma fille se lève, elle prend de la nourriture, en met partout. Le lendemain, elle a honte, mais elle ne se souvient de rien », témoigne sa mère. Gaëtanne ne peut plus aller à l'école, elle a pris 30 kg en un an et demi et sa famille a dû

déménager dans la Gironde pour qu'elle soit mieux suivie dans le service des troubles de la vigilance du CHU de Bordeaux. Les médecins ont d'ailleurs rapidement établi le lien entre sa narcolepsie et le vaccin.

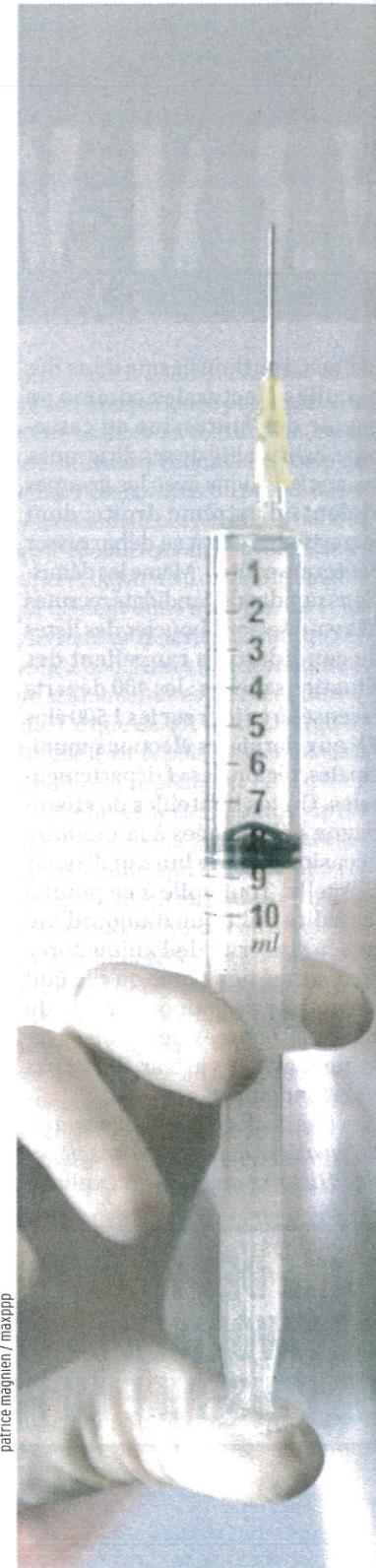
Dans l'urgence des commandes – largement surévaluées – de sérum contre la grippe A(H1N1), l'Etat a signé une clause : il s'engage à indemniser les victimes potentielles d'effets secondaires via l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam)... à la place des laboratoires pharmaceutiques. Mais cela commence à coûter cher, Charles Joseph-Oudin obtenant en moyenne 150 000 € de dédommagements pour chaque victime. En réaction, l'Oniam a mis le holà et refuse d'indemniser si les symptômes surviennent au-delà de cinq mois après l'administration du vaccin. « Les délais d'apparition peuvent être plus longs et, du coup, c'est un véritable parcours du combattant pour faire valoir ses droits », regrette Olivier Coste, le médecin du sommeil de Gaëtanne.

## UNE DÉFIANCE RECORD

Le fiasco de la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1) ravive les souvenirs de celles contre l'hépatite B. Elles expliquent sûrement la défiance des Français,

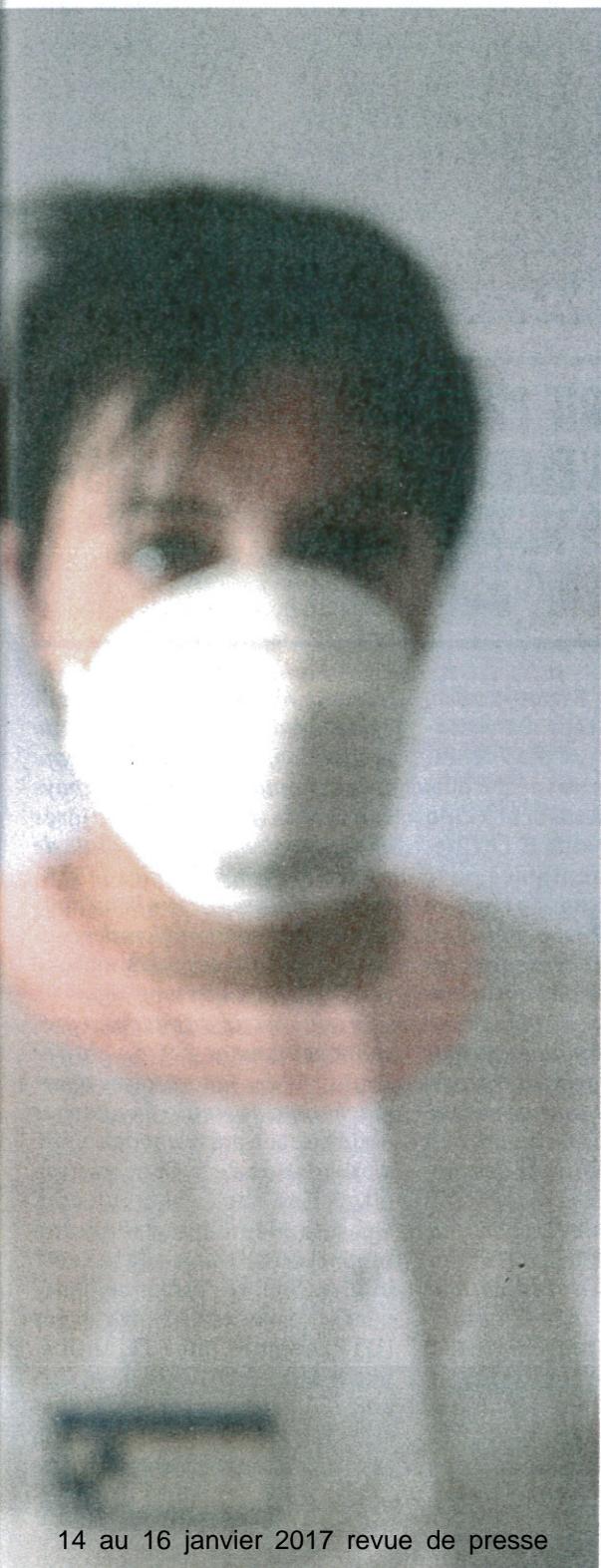
### UNE CLAUSE EXCEPTIONNELLE

Dans l'urgence des commandes de sérum contre la grippe A(H1N1), l'Etat s'est engagé à indemniser les victimes potentielles d'effets secondaires à la place des laboratoires pharmaceutiques.



patrick magnien / maxpp

# DES VACCINS ?



devenus champions du monde de la catégorie : ils sont quatre sur 10 à estimer que les vaccins ne sont pas sûrs (2). La propagande pour l'antipapillomavirus (HPV), à l'origine de cancers du col de l'utérus, a aussi du mal à passer.

Pour l'hépatite B, l'Oniam indemnise uniquement ceux qui ont dû se faire vacciner par obligation et ont développé une sclérose en plaques, maladie qui s'attaque aux neurones du cerveau et de la moelle épinière. En l'occurrence, 1 600 cas ont été notifiés au système de pharmacovigilance de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), selon le Réseau vaccin hépatite B (Revahb). Sur son site, l'association superpose la courbe du nombre d'adultes vaccinés contre l'hépatite B et celle de l'apparition de cas de sclérose en plaques dans les années 90 : la corrélation semble claire. Néanmoins, les études scientifiques ne prouvent toujours pas avec certitude de lien de cause à effet.

## "FACTEUR DÉCLENCHEUR"

A cette époque, une campagne massive est confiée aux labos fournisseurs de vaccins, Pasteur-Mérieux (devenu Sanofi) en tête. Ils amplifient les risques de l'hépatite B à coups de messages aussi agressifs que fallacieux : « *L'hépatite B*

*tue plus de personnes en un jour que le sida en un an.* »

« *C'est plus rentable de vendre un vaccin pour tout le monde que de soigner quelques malades* », accuse Charles Joseph-Oudin. Des adultes se sont fait vacciner en masse : 14 millions, soit deux fois plus que le nombre d'enfants de moins de 15 ans. Initialement, le vaccin était pourtant destiné aux nourrissons, enfants et adultes à risques uniquement. Or, si la sclérose en plaques ne se développe pas chez les bébés, elle apparaît principalement chez les jeunes adultes : pour eux, l'injection peut s'avérer risquée. « *Ils auraient sûrement fini par développer la sclérose en plaques un jour ou l'autre, et le vaccin a juste été un facteur déclenchant* », estime Emmanuelle Plassart-Schiess, responsable scientifique de la Fondation pour l'aide à la recherche sur la sclérose en plaques (Arsep). Une structure dont les recherches sont en partie financées par Genzyme. Or, cette entreprise appartient au groupe Sanofi, fabricant du vaccin contre l'hépatite B, mais aussi du traitement contre la sclérose en plaques. « *Les victimes de cette maladie se plaignent que le traitement est hors de prix alors qu'il est remboursé à 100 % par la Sécurité sociale* », réagit Emmanuelle Plassart-Schiess. Une raison pour se taire ?

Le traitement de Sophie (1) coûte 1 000 € par mois. Sa ➤

**"C'EST PLUS RENTABLE DE VENDRE UN VACCIN POUR TOUT LE MONDE QUE DE SOIGNER QUELQUES MALADES", ACCUSE MAÎTRE CHARLES JOSEPH-OUDIN.**

► triste histoire commence le 27 février 2015 : elle voit subitement double. La jeune femme, alors âgée de 22 ans, fonce aux urgences et l'IRM révèle qu'elle est atteinte d'une sclérose en plaques. Depuis près d'un an, elle sent que son corps « ne réagit plus pareil ». Plus exactement, après les quinze jours qui ont suivi l'injection du vaccin contre l'hépatite B. Il y a eu ces impatiences avant de s'endormir, comme si ses jambes lui échappaient. Puis ces fourmillements dans les bras. Puis ce sont ses pieds qu'elle ne discerne plus. Les poussées sont insoutenables : les engourdissements et la peur de ne plus pouvoir marcher, un jour, grandissent.

Elle a été obligée de se faire vacciner pour travailler dans les cuisines d'un hôpital, un petit bout d'été. Sauf qu'elle n'envisageait pas sa carrière dans les couloirs des hôpitaux. Elle les côtoiera à vie, à présent. L'assurance maladie reconnaît le caractère professionnel de sa maladie et lui propose une indemnité, dérisoire, de 3 000 €. Une reconnaissance néanmoins symbolique qui aide Sophie à mieux accepter sa maladie et le traitement. « Depuis, je revis », souffle-t-elle, visiblement soulagée. C'est vite oublier les fourmillements qui reviennent quand elle marche et ses difficultés à se concentrer au travail. Elle est encore en période d'essai comme assistante clientèle dans une banque et préfère cacher son vrai prénom, au cas où son employeur découvrirait sa situation et déciderait de ne pas la titulariser.

## UN MARCHÉ FLORISSANT

Autant dire que les avocates du cabinet Montpensier qui la défendent sont sensibilisées à la question. « Je ne voulais absolument pas faire vacciner ma fille contre l'hépatite B. En faisant le tour de Paris, j'ai fini par dégoter un vaccin qui ne la contenait pas. Aujourd'hui, ça n'est plus possible », témoigne M<sup>e</sup> Sarah

**M<sup>e</sup> CHARLES JOSEPH-OUDIN**  
a pris en charge la défense de victimes collatérales du vaccin anti-A(H1N1).



niviere / spa

## “L’INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE FAIT CE QU’ELLE VEUT ! LES AUTORITÉS SANITAIRES NE PEUVENT RIEN LUI IMPOSER.” DANIEL FLORET

Fébrinon-Piguet. Et pour cause, l'anti-diphthérite-tétanos-polio-myélite (DTP) n'est plus vendu depuis 2008. Mais un vaccin, plus cher, est proposé, associé à cinq autres, dont l'hépatite B. Les précédents, moins rentables pour les laboratoires, sont en rupture de stock depuis 2015... Résultat, « des parents qui craignent les effets indésirables de l'antihépatite B finissent par ne plus vacciner du tout leur enfant, même pas contre la coqueluche alors qu'il n'y a aucun doute sur ce sérum. Ils trouvent des médecins qui leur signent des attestations de complaisance pour les crèches. Des épidémies pourraient repartir de ce fait », signale M<sup>e</sup> Juliette Nattier.

« L'industrie pharmaceutique fait ce qu'elle veut ! Les autorités sanitaires ne peuvent rien lui imposer », assure Daniel Floret, président du Comité technique des vaccinations jusqu'en 2016. Pour justifier cette pénurie, Serge

Montero, vice-président de Sanofi Pasteur, évoque « un problème de production, notamment lié à une forte demande de la part des pays émergents. Les trois dernières années, la demande mondiale de vaccins a augmenté de plus de 50 %, et elle va encore faire un bond dans les mêmes proportions lors des trois prochaines années ». Un marché extrêmement florissant.

« L'industrie du vaccin représente seulement 2 % du chiffre d'affaires des laboratoires pharmaceutiques », tente de nuancer Alain Fischer, président du comité d'orientation de la Concertation citoyenne sur la vaccination. Celui-là même qui a rendu un rapport au ministère de la Santé le 30 novembre dernier où il préconise de passer de trois vaccins (DTP) aujourd'hui à 11, antihépatite B compris. « On ne se vaccine pas pour soi, mais pour protéger le collectif », poursuit Alain Fischer. Alors, en cas de refus



christophe petit tesson / maxpp

de faire vacciner leur enfant, les parents devraient signer une clause d'exemption indiquant qu'ils acceptent de se voir fermer les portes des crèches ou des écoles et qu'ils risquent d'être reconnus responsables si une épidémie se développe. « Personne ne signera », estime Gérard Bapt, député (PS), vent debout contre les conflits d'intérêts avec les laboratoires, et un des seuls politiques à s'être élevés contre Servier dès le début de l'affaire Mediator.

Trois membres du comité d'orientation sur 16 sont concernés par des liens d'intérêt avec les laboratoires. Son président lui-même, Alain Fischer, a remporté un prix scientifique récompensé d'une dotation destinée à sa recherche (100 000 €) tout droit sortie des caisses de Sanofi. Interrogé par Marianne à ce sujet, le spécialiste en immunologie pédiatrique répond, visiblement irrité, que « le laboratoire ne faisait pas partie du jury, composé de scientifiques. Il a simplement financé la récompense ». Alors, pourquoi ne pas l'avoir déclaré, pour agir en cohérence avec les exigences de transparence mises en avant dans

**CONTRE L'ALUMINIUM**  
utilisé comme adjuvant dans les vaccins. L'association d'entraide aux malades de myofascite à macrophages (E3M) lutte pour la reconnaissance de la maladie, le retour de vaccins sans aluminium et le développement d'adjuvants alternatifs non toxiques. Ici, en novembre 2012, certains de ses membres entamaient une grève de la faim à Paris.

son rapport comme antidote à la méfiance des Français vis-à-vis des vaccins ? « Je n'avais pas à le faire, se défend-il. Il faut résister à cette paranoïa malsaine. » Accentuée, selon lui, par les détracteurs des adjuvants.

## DES VACCINS ALTERNATIFS

Ajoutés aux vaccins pour en booster l'effet, ces adjuvants provoqueraient les maladies auto-immunes. Par précaution, les Etats-Unis ont choisi des vaccins anti-A(H1N1) qui n'en contenaient pas. « On ne connaissait pas les effets secondaires à l'époque. Dans le doute et dans l'urgence, nous avons racheté des vaccins sans adjuvant pour les femmes enceintes. Mais c'était trop tard pour le reste de la population, les commandes étaient déjà faites », lâche Daniel Floret, qui présidait à l'époque le Comité technique des vaccinations. Comme un terrible aveu d'impuissance face à la machine pharmaceutique. Et notamment face à GSK, qui a commercialisé Pandemrix, le vaccin avec adjuvant soupçonné de déclencher la narcolepsie.

Le Pr Romain Gherardi (3), spécialiste des maladies neuromusculaires à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, s'est penché sur les adjuvants contenant des sels d'aluminium. Or, « des personnes génétiquement prédisposées peinent à digérer ces sels d'aluminium. Ils perdurent dans les cellules immunitaires et se promènent dans l'organisme, parfois même jusqu'au cerveau, ce qui peut provoquer un syndrome de fatigue chronique », décrypte le professeur. Après une grève de la faim de membres de l'association d'entraide aux malades de myofascite à macrophages (E3M), la pathologie post-vaccinale associée à ce syndrome, l'ANSM lui a concédé 150 000 € pour poursuivre ses recherches avec son équipe de l'Inserm.

Il préconise le développement de tests génétiques qui permettent d'écartier les populations à risques. Mieux, il faudrait favoriser le développement de vaccins sans adjuvant ou remplacer l'aluminium par du phosphate de calcium, à l'instar de l'Institut Pasteur... avant qu'il ne soit racheté par Mérieux, devenu Sanofi en 2004. Qui s'est empressé d'imposer l'aluminium dans toute sa gamme de vaccins adjuvants, pour réduire ses coûts de production.

L'aluminium, neurotoxique, est de plus en plus présent dans l'environnement. Dans le doute, il est retiré de certains déodorants. En attendant, le Pr Gherardi aimerait que les pouvoirs publics diligentent davantage de recherches sur le sujet... Ou s'assurent au moins qu'elles ne soient pas empreintes de conflits d'intérêts. ■ R.L.S.

(1) Les prénoms ont été modifiés.

(2) Etude Vaccine Confidence Project menée à la London School Of Hygiene And Tropical Medicine, en collaboration notamment avec l'Imperial College de Londres et plusieurs équipes françaises, parue en septembre 2016.

(3) Auteur de *Toxic Story* (Actes Sud, 2016).



eric delvaux

catherine boullay

le 5/7

avec tous les jeudis  
la participation de Renaud Dély,  
directeur de la rédaction de Marianne

Marianne